



Rogers Communications Inc.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES  
(non audité)

Trimestres clos les 31 mars 2015 et 2014

**Rogers Communications Inc.****États consolidés résumés intermédiaires du résultat net**

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, non audité)

	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2015	2014
Produits opérationnels		3 175	3 020
Charges opérationnelles			
Coûts opérationnels	4	2 063	1 864
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		559	519
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	5	9	9
Charges financières	6	210	225
Autres produits		(3)	(10)
Bénéfice avant impôt sur le résultat		337	413
Impôt sur le résultat		82	106
Bénéfice net de la période		255	307
Bénéfice par action			
De base	7	0,50 \$	0,60 \$
Dilué	7	0,48 \$	0,57 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

**Rogers Communications Inc.**  
**États consolidés résumés intermédiaires du résultat global**  
(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2015	2014
Bénéfice net de la période		255	307
Autres éléments du résultat global			
Éléments pouvant être par la suite reclassés dans le bénéfice			
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente (Diminution) augmentation de la juste valeur		(74)	139
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat connexe		10	(18)
		(64)	121
Instruments dérivés utilisés comme couvertures de flux de trésorerie			
Profit latent lié à la juste valeur des instruments dérivés		741	336
Reclassement du profit sur les dérivés liés à la dette dans le bénéfice net		(650)	(270)
Reclassement de la perte liée aux remboursements sur la dette à long terme dans le bénéfice net	8	7	29
Reclassement du profit sur les dérivés liés aux dépenses dans le bénéfice net ou les immobilisations corporelles		(33)	(18)
Reclassement des intérêts courus dans le bénéfice net		(13)	-
Charge d'impôt sur le résultat connexe		(44)	(21)
		8	56
Quote-part des autres éléments du résultat global au titre des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt		8	-
Autres éléments du résultat global de la période		(48)	177
Résultat global de la période		207	484

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

**Rogers Communications Inc.**  
**États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière**  
(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Note	Au 31 mars 2015	Au 31 décembre 2014
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		-	176
Débiteurs		1 440	1 591
Stocks		380	251
Autres actifs courants		328	191
Partie courante des instruments dérivés	8	149	136
<b>Total des actifs courants</b>		<b>2 297</b>	<b>2 345</b>
Immobilisations corporelles		10 610	10 655
Immobilisations incorporelles		6 537	6 588
Placements	9	1 866	1 898
Instruments dérivés	8	1 430	788
Autres actifs à long terme		357	356
Actifs d'impôt différé		9	9
Goodwill		3 883	3 883
<b>Total des actifs</b>		<b>26 989</b>	<b>26 522</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Avances bancaires		27	-
Emprunts à court terme	10	1 035	842
Créditeurs et charges à payer		2 141	2 578
Impôt sur le résultat à payer		-	47
Partie courante des provisions		7	7
Produits constatés d'avance		495	443
Partie courante de la dette à long terme	11	-	963
Partie courante des instruments dérivés	8	75	40
<b>Total des passifs courants</b>		<b>3 780</b>	<b>4 920</b>
Provisions		52	55
Dette à long terme	11	15 490	13 824
Instruments dérivés	8	100	11
Autres passifs à long terme		360	462
Passifs d'impôt différé		1 766	1 769
<b>Total des passifs</b>		<b>21 548</b>	<b>21 041</b>
<b>Capitaux propres</b>	12	<b>5 441</b>	<b>5 481</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>26 989</b>	<b>26 522</b>
Événement postérieur à la date de clôture	11		
Passifs éventuels	15		

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

**Rogers Communications Inc.**  
**États consolidés résumés intermédiaires des variations des capitaux propres**  
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions, non audité)

	Actions de catégorie A avec droit de vote		Actions de catégorie B sans droit de vote		Résultats non distribués	Réserve d'actifs financiers disponibles à la vente	Réserve de couverture	Réserve de couverture visant les titres de capitaux propres	Total des capitaux propres
	Montant (en milliers)	Nombre d'actions	Montant (en milliers)	Nombre d'actions					
Trimestre clos le 31 mars 2015									
Soldes au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	72	112 448	402	402 298	4 172	721	104	10	5 481
Bénéfice net de la période	-	-	-	-	255	-	-	-	255
Autres éléments du résultat global									
Placements disponibles à la vente, après impôt	-	-	-	-	-	(64)	-	-	(64)
Instruments dérivés comptabilisés à titre de couvertures, après impôt	-	-	-	-	-	-	8	-	8
Quote-part attribuable aux placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt	-	-	-	-	-	-	-	8	8
Total des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(64)	8	8	(48)
Résultat global de la période	-	-	-	-	255	(64)	8	8	207
Transactions avec les actionnaires inscrites directement dans les capitaux propres									
Dividendes déclarés	-	-	-	-	(247)	-	-	-	(247)
Actions ayant changé de catégorie	-	(5)	-	5	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	-	(5)	-	5	(247)	-	-	-	(247)
<b>Soldes au 31 mars 2015</b>	<b>72</b>	<b>112 443</b>	<b>402</b>	<b>402 303</b>	<b>4 180</b>	<b>657</b>	<b>112</b>	<b>18</b>	<b>5 441</b>

	Actions de catégorie A avec droit de vote		Actions de catégorie B sans droit de vote		Résultats non distribués	Réserve d'actifs financiers disponibles à la vente	Réserve de couverture	Réserve de couverture visant les titres de capitaux propres	Total des capitaux propres
	Montant (en milliers)	Nombre d'actions	Montant (en milliers)	Nombre d'actions					
Trimestre clos le 31 mars 2014									
Soldes au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	72	112 462	401	402 281	3 896	401	(101)	-	4 669
Bénéfice net de la période	-	-	-	-	307	-	-	-	307
Autres éléments du résultat global									
Placements disponibles à la vente, après impôt	-	-	-	-	-	121	-	-	121
Instruments dérivés comptabilisés à titre de couvertures, après impôt	-	-	-	-	-	-	56	-	56
Total des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	121	56	-	177
Résultat global de la période	-	-	-	-	307	121	56	-	484
Transactions avec les actionnaires inscrites directement dans les capitaux propres									
Dividendes déclarés	-	-	-	-	(235)	-	-	-	(235)
<b>Soldes au 31 mars 2014</b>	<b>72</b>	<b>112 462</b>	<b>401</b>	<b>402 281</b>	<b>3 968</b>	<b>522</b>	<b>(45)</b>	<b>-</b>	<b>4 918</b>

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

**Rogers Communications Inc.**

**Tableaux consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie**

(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2015	2014
Activités opérationnelles			
Bénéfice net de la période		255	307
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles			
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		559	519
Amortissement des droits de diffusion		22	16
Charges financières	6	210	225
Impôt sur le résultat		82	106
Rémunération fondée sur des actions	13	12	5
Cotisations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite des charges		(95)	(85)
Autres		(10)	(6)
		<b>1 035</b>	<b>1 087</b>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel	16	(350)	(309)
		<b>685</b>	<b>778</b>
Impôt sur le résultat payé		(195)	(134)
Intérêts payés		(263)	(236)
		<b>227</b>	<b>408</b>
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles			
Activités d'investissement			
Entrées d'immobilisations corporelles		(475)	(488)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux immobilisations corporelles		(92)	(17)
Entrées de droits de diffusion		(12)	(7)
Acquisitions et autres transactions stratégiques, déduction faite de la trésorerie acquise		-	(658)
Autres		(12)	(3)
		<b>(591)</b>	<b>(1 173)</b>
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement			
Activités de financement			
Produit tiré des emprunts à court terme	10	208	-
Remboursements sur les emprunts à court terme	10	(15)	-
Émission de titres d'emprunt à long terme	11	1 658	2 082
Remboursements sur la dette à long terme	11	(1 609)	(1 221)
Produit tiré du règlement de swaps de devises et du règlement de contrats à terme	8	1 059	2 150
Paiements versés au règlement de swaps de devises et au règlement de contrats à terme	8	(905)	(2 115)
Coûts de transaction engagés		-	(27)
Dividendes payés		(235)	(224)
		<b>161</b>	<b>645</b>
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement			
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(203)	(120)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		176	2 301
		<b>(27)</b>	<b>2 181</b>
(Avances bancaires) trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période			

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

## NOTE 1 : NATURE DE L'ENTREPRISE

Rogers Communications Inc. (« RCI ») est une société canadienne diversifiée dans les communications et les médias. Les activités et les ventes de Rogers se déroulent presque exclusivement au Canada. RCI est constituée en personne morale au Canada et son siège social est situé au 333 Bloor Street East, Toronto (Ontario) M4W 1G9. Les actions de RCI sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI.A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (NYSE : RCI).

Nous présentons nos résultats selon quatre secteurs. Le tableau suivant présente chacun de ces secteurs ainsi que la nature de ses activités :

Secteur	Principales activités
Sans-fil	Activités de télécommunications sans fil destinées aux entreprises et aux consommateurs canadiens.
Cable	Activités de télécommunications par câble, y compris les services d'accès Internet, de télévision et de téléphonie pour les entreprises et les consommateurs canadiens.
Solutions d'Affaires	Connectivité réseau offerte au moyen de nos actifs liés au réseau de fibre optique et au centre de données afin de prendre en charge un éventail de services de transmission de la voix et des données, de réseau, d'hébergement et d'infonuagique aux entreprises canadiennes de petite, moyenne et grande envergure et aux administrations gouvernementales, ainsi que des services de gros aux autres entreprises de télécommunications.
Media	Portefeuille diversifié de propriétés de médias qui comprend des activités de télédiffusion, de radiodiffusion, de chaînes spécialisées, d'achat multiplateforme, d'édition, de divertissement et de médias sportifs, et de médias numériques.

Sans-fil, Cable et Solutions d'Affaires sont exploités par notre filiale en propriété exclusive, Rogers Communications Partnership (« RCP ») et certaines autres filiales en propriété exclusive. Le secteur Media est exploité par notre filiale en propriété exclusive, Rogers Media Inc., et ses filiales.

Les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et la « Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales. Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de nos filiales. En sus des secteurs dont il est question ci-après, RCI détient également des participations dans divers placements et entreprises.

### Déclaration de conformité

Nous avons établi nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2015 (les « états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2015 ») selon la Norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et conformément aux méthodes comptables et aux méthodes d'application employées pour les états financiers consolidés audités annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (les « états financiers de 2014 »). Les présents états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2015 ont été approuvés par le comité d'audit le 20 avril 2015.

## NOTE 2 : PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### Mode de présentation

Les notes incluses dans les présents états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2015 ne reflètent que les transactions et changements importants survenus depuis la clôture du dernier exercice, soit le 31 décembre 2014, et elles ne contiennent pas toutes les informations qui doivent être présentées dans les états financiers annuels aux termes des Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « IFRS »). Les états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2015 doivent être lus en parallèle avec les états financiers de 2014.

Nos résultats opérationnels sont assujettis à des fluctuations saisonnières qui ont une incidence significative sur les résultats opérationnels d'un trimestre à l'autre. Par conséquent, les résultats opérationnels d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats opérationnels d'un trimestre ultérieur.

**Récentes prises de position comptables n'ayant pas encore été adoptées**

L'IASB a publié de nouvelles normes et modifications aux normes existantes. Nous n'avons pas encore adopté ces modifications et ces dernières pourraient avoir une incidence sur les résultats des périodes futures. Ces modifications sont décrites en détail dans nos états financiers de 2014.

- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*
- IFRS 9, *Instruments financiers*
- Modifications de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles* et de l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*
- Modifications de l'IFRS 11, *Partenariats*

Nous évaluons actuellement l'incidence de ces normes sur nos états financiers consolidés.

**NOTE 3 : INFORMATIONS SECTORIELLES**

Nos secteurs à présenter sont Sans-fil, Cable, Solutions d'Affaires et Media. Les activités des quatre secteurs sont menées essentiellement au Canada. Les éléments relevant du siège social et les éliminations comprennent nos participations dans des unités opérationnelles qui ne sont pas des secteurs opérationnels à présenter, les fonctions administratives du siège social et l'élimination des produits et des coûts intersectoriels. Les méthodes comptables applicables à nos secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 2 de nos états financiers de 2014. Les résultats par secteur comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui, de façon raisonnable, peuvent y être affectés. Nous comptabilisons les transactions entre les secteurs à présenter comme nous le faisons pour les transactions avec des tiers et les éliminons au moment de la consolidation.

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances de RCI constituent les principaux décideurs opérationnels et sont ceux qui examinent régulièrement nos opérations et notre performance par secteur. Ils examinent le résultat d'exploitation ajusté, qu'ils considèrent comme l'indicateur clé du résultat net aux fins de l'évaluation de performance pour chaque secteur et afin de prendre des décisions relatives à l'affectation des ressources. Le résultat d'exploitation ajusté correspond au résultat avant la rémunération fondée sur des actions, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, les frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, les charges financières, les autres produits et l'impôt sur le résultat.

**Information par secteur**

Trimestre clos le 31 mars 2015 (en millions de dollars)	Note	Sans- fil	Cable	Solutions d'Affaires	Media	Éléments relevant du siège social et éliminations	Totaux consolidés
Produits opérationnels		1 794	870	94	464	(47)	3 175
Coûts opérationnels <sup>1</sup>		1 029	468	66	496	(8)	2 051
Résultat d'exploitation ajusté		765	402	28	(32)	(39)	1 124
Rémunération fondée sur des actions <sup>1</sup>	13						12
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles							559
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	5						9
Charges financières	6						210
Autres produits							(3)
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>							<b>337</b>



Trimestre clos le 31 mars 2014 (en millions de dollars)	Note	Sans- fil	Cable	Solutions d'Affaires	Media	Éléments relevant du siège social et éliminations	Totaux consolidés
Produits opérationnels		1 727	860	94	367	(28)	3 020
Coûts opérationnels <sup>1</sup>		937	451	66	391	14	1 859
Résultat d'exploitation ajusté		790	409	28	(24)	(42)	1 161
Rémunération fondée sur des actions <sup>1</sup>	13						5
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles							519
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	5						9
Charges financières	6						225
Autres produits							(10)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							413

<sup>1</sup>Inclus dans les coûts opérationnels des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

#### NOTE 4 : COÛTS OPÉRATIONNELS

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2015	2014
Coût des ventes de matériel et subventions directes pour les chaînes	394	299
Marchandise destinée à la revente	47	51
Autres achats externes	1 158	1 041
Salaires et avantages du personnel et rémunération fondée sur des actions	464	473
Total des coûts opérationnels	2 063	1 864

#### NOTE 5 : FRAIS DE RESTRUCTURATION, COÛTS D'ACQUISITION ET AUTRES CHARGES

Nous avons engagé 9 millions de dollars (9 millions de dollars en 2014) en frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, qui se composent de :

- 8 millions de dollars (6 millions de dollars en 2014) en frais de restructuration liés essentiellement aux coûts relatifs à la réorganisation;
- 1 million de dollars (3 millions de dollars en 2014) en coûts de transaction liés à des acquisitions.

#### NOTE 6 : CHARGES FINANCIÈRES

(en millions de dollars)	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2015	2014
Intérêts sur les emprunts		196	188
Intérêts sur le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi		3	2
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	8	7	29
Perte de change		7	6
Intérêts inscrits à l'actif		(8)	(6)
Autres		5	6
Total des charges financières		210	225

**NOTE 7 : BÉNÉFICE PAR ACTION**

Le tableau qui suit présente le calcul du bénéfice de base et du bénéfice dilué par action pour les trimestres clos les 31 mars 2015 et 2014 :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 mars	
	2015	2014
Numérateur (de base) - Bénéfice net pour la période	255	307
Dénominateur - nombre d'actions (en millions)		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - de base	515	515
Incidence des titres ayant un effet dilutif (en millions)		
Options sur actions des membres du personnel	2	2
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - dilué	517	517
Bénéfice par action		
De base	0,50 \$	0,60 \$
Dilué	0,48 \$	0,57 \$

Pour les trimestres clos les 31 mars 2015 et 2014, la comptabilisation des paiements fondés sur des actions en circulation selon la méthode de règlement en capitaux propres de la rémunération fondée sur des actions s'est avérée plus dilutive que la comptabilisation selon la méthode de règlement en trésorerie. Par conséquent, le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 mars 2015 a été diminué de 7 millions de dollars (13 millions de dollars en 2014) dans le calcul du bénéfice dilué par action afin de comptabiliser ces attributions comme si elles avaient été réglées en capitaux propres.

Au total, 2 325 902 options étaient hors du cours pour le trimestre clos le 31 mars 2015 (503 458 en 2014). Ces options ont été exclues du calcul de l'incidence des titres dilutifs, car leur effet aurait été antidilutif.

**NOTE 8 : INSTRUMENTS FINANCIERS****Instruments dérivés**

Nous avons parfois recours à des instruments dérivés pour gérer les risques financiers liés à nos activités. Ces instruments dérivés se déclinent sous forme de dérivés liés à la dette, de contrats à terme sur obligations, de dérivés liés aux dépenses et de dérivés liés aux capitaux propres. Nous avons recours à des instruments dérivés aux seules fins de la gestion des risques, et non pas à des fins de spéculation.

Tous nos dérivés liés à la dette, contrats à terme sur obligations et dérivés liés aux dépenses en cours ont été désignés comme couvertures à des fins comptables.

*Dérivés liés à la dette*

Nous avons recours à des swaps de devises (« dérivés liés à la dette ») pour gérer les risques liés à la fluctuation des cours de change relativement à nos instruments d'emprunt libellés en dollars américains. Nous désignons les dérivés liés à la dette comme des couvertures à des fins comptables afin de couvrir le risque de change relatif à des titres de créance spécifiques.

Nous n'avons conclu aucun nouveau dérivé lié à la dette au cours du trimestre clos le 31 mars 2015. Au cours des trimestres clos les 31 mars 2015 et 2014, les dérivés liés à la dette suivants sont arrivés à échéance parallèlement au remboursement ou au rachat des billets de premier rang connexes (se reporter à la note 11).

(en millions de dollars)

Date d'échéance	Montant notionnel (\$ US)	Règlement (produit) en trésorerie, montant net (\$ CA)
15 mars 2015	550	(106)
15 mars 2015	280	(48)
Total	830	(154)
1 <sup>er</sup> mars 2014	750	(61)
15 mars 2014	350	26
Total	1 100	(35)

Au remboursement de ces billets de premier rang (se reporter à la note 11), une perte hors trésorerie de 7 millions de dollars (perte de 29 millions de dollars en 2014), qui avait été antérieurement différée dans la réserve de couverture, a été comptabilisée dans le bénéfice net. Cette perte a trait à des transactions qui ont eu lieu en 2013 (transactions ayant eu lieu en 2008 et en 2013 pour 2014) et dans le cadre desquelles les cours de change contractuels sur les dérivés liés à la dette connexes ont été renégociés selon les cours alors en vigueur.

Au 31 mars 2015, nos billets de premier rang et débetures libellés en dollars américains s'élevaient à 5,2 milliards de dollars américains (6,0 milliards de dollars américains au 31 décembre 2014) et avaient tous été couverts par des dérivés liés à la dette.

#### *Contrats à terme sur obligations*

Nous avons recours aux dérivés liés aux contrats à terme sur obligations (les « contrats à terme sur obligations ») pour couvrir le risque de taux d'intérêt sur les billets de premier rang que nous prévoyons émettre dans l'avenir. Au 31 mars 2015, les contrats à terme sur obligations en cours s'élevaient à un montant notionnel de 1,9 milliard de dollars (1,9 milliard de dollars au 31 décembre 2014) et avaient tous été désignés comme couvertures à des fins comptables. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2015, nous n'avons conclu aucun nouveau contrat à terme sur obligations ni réglé aucun contrat à terme sur obligations existant.

#### *Dérivés liés aux dépenses*

Nous avons recours à des contrats de change à terme (les « dérivés liés aux dépenses ») afin de gérer le risque de change inhérent à nos activités en désignant ces dérivés comme des couvertures à des fins comptables à l'égard de certaines dépenses opérationnelles et dépenses d'investissement attendues. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2015, nous n'avons conclu aucun nouveau dérivé lié aux dépenses.

Au 31 mars 2015, nos dérivés liés aux dépenses en cours s'élevaient à 780 millions de dollars américains et venaient à échéance d'avril 2015 à décembre 2016, à un cours de change moyen de 1,09 \$ CA pour 1 \$ US. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2015, nous avons réglé des dérivés liés aux dépenses s'élevant à 180 millions de dollars américains (225 millions de dollars américains en 2014) contre 199 millions de dollars (229 millions de dollars en 2014).

#### *Dérivés liés aux capitaux propres*

Nous avons recours à des swaps sur rendement total (les « dérivés liés aux capitaux propres ») pour couvrir le risque d'appréciation des cours des actions de catégorie B de RCI attribuées dans le cadre de nos programmes de rémunération fondée sur des actions. Les dérivés liés aux capitaux propres n'ont pas été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Au 31 mars 2015, nous avons conclu des dérivés liés aux capitaux propres à l'égard de 5,7 millions d'actions de catégorie B de RCI assorties d'un cours moyen pondéré de 50,37 \$. En avril 2015, nous avons signé des accords de prorogation pour chacun de nos contrats de dérivés liés aux capitaux propres selon des modalités essentiellement identiques avec des dates d'échéance révisées et maintenant fixées en avril 2016 (auparavant en avril 2015).

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2015, nous avons comptabilisé une charge de 14 millions de dollars (11 millions de dollars en 2014), déduction faite des intérêts reçus, au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions relativement à la variation de la juste valeur de nos contrats de dérivés liés aux capitaux propres, déduction faite des paiements reçus.

### **Justes valeurs des instruments financiers**

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des avances bancaires, des emprunts à court terme et des créditeurs et charges à payer se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers.

La juste valeur de nos placements dans des sociétés ouvertes est déterminée selon les cours du marché. La juste valeur de nos placements dans des sociétés fermées est déterminée à partir d'évaluations fondées sur des financements ultérieurs, des négociations de vente par des tiers ou des approches fondées sur le marché, lesquelles sont appliquées comme il se doit à chaque placement, en fonction des activités futures et des perspectives de rentabilité.

La juste valeur de chacun de nos titres d'emprunt publics est fondée sur les rendements du marché estimés à la clôture de la période. Nous déterminons la juste valeur de nos dérivés liés à la dette et de nos dérivés liés aux dépenses selon une méthode d'évaluation de la valeur de marché estimée, en tenant compte de la qualité du crédit et en actualisant les flux de trésorerie à la date d'évaluation. Si les dérivés liés à la dette et les dérivés liés aux dépenses sont en position débitrice, l'écart de crédit pour l'institution financière contrepartiste est ajouté au taux d'actualisation sans risque en vue de déterminer la valeur estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit, de chaque dérivé. Si ces dérivés liés à la dette et aux dépenses sont en position créditrice, notre écart de crédit est ajouté au taux d'actualisation sans risque de chaque dérivé.

La juste valeur de chacun de nos contrats à terme sur obligations est déterminée en actualisant les flux de trésorerie à la date d'évaluation, qui découlent de l'écart entre les rendements à terme du marché à la clôture de la période et le rendement à terme de chacun de nos contrats à terme sur obligations, multiplié par son montant notionnel.

La juste valeur de nos dérivés liés aux capitaux propres se fonde sur le cours du marché des actions de catégorie B sans droit de vote de RCI.

Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, à partir de renseignements pertinents à propos des marchés et des instruments financiers. En raison de leur nature, les estimations sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels un jugement doit être posé.

La hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux que nous présentons tient compte de l'importance des données utilisées pour évaluer la juste valeur :

- Les actifs financiers et les passifs financiers classés au niveau 1 sont évalués en fonction des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
- Les actifs financiers et les passifs financiers classés dans le niveau 2 sont évalués à l'aide de données du marché directement ou indirectement observables autres que les prix cotés.
- Les évaluations de niveau 3 sont établies à partir de données autres que des données du marché observables.

Aux 31 mars 2015 et 2014, aucun instrument financier significatif n'avait été classé dans le niveau 3 et aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 n'est survenu au cours de ces périodes.

Le tableau ci-dessous propose, selon la méthode d'évaluation, une analyse des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au 31 mars 2015 et au 31 décembre 2014 :

(en millions de dollars)	Valeur comptable		Niveau 1		Niveau 2	
	Au	Au	Au	Au	Au	Au
	31 mars	31 déc.	31 mars	31 déc.	31 mars	31 déc.
	<b>2015</b>	2014	<b>2015</b>	2014	<b>2015</b>	2014
Actifs financiers						
Disponibles à la vente, évalués à la juste valeur						
Placements dans des sociétés ouvertes	<b>1 055</b>	1 130	<b>1 055</b>	1 130	-	-
Détenus à des fins de transaction						
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	<b>1 441</b>	853	-	-	<b>1 441</b>	853
Contrats à terme sur obligations comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	-	1	-	-	-	1
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	<b>138</b>	70	-	-	<b>138</b>	70
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>2 634</b>	2 054	<b>1 055</b>	1 130	<b>1 579</b>	924
Passifs financiers						
Détenus à des fins de transaction						
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	-	7	-	-	-	7
Contrats à terme sur obligations comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	<b>130</b>	14	-	-	<b>130</b>	14
Dérivés liés aux capitaux propres non comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	<b>45</b>	30	-	-	<b>45</b>	30
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>175</b>	51	-	-	<b>175</b>	51

Au 31 mars 2015, la juste valeur de notre dette à long terme se présente comme suit :

(en millions de dollars)	31 mars 2015		Au 31 décembre 2014	
	Valeur comptable	Juste valeur <sup>1</sup>	Valeur comptable	Juste valeur <sup>1</sup>
Dette à long terme (y compris la partie courante)	<b>15 490</b>	<b>17 657</b>	14 787	16 584

<sup>1</sup> La dette à long terme (y compris la partie courante) est évaluée selon les données de niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux, selon les rendements du marché à la clôture de la période.

Au 31 mars 2015 et au 31 décembre 2014, nous ne comptons aucun instrument financier à la juste valeur par le biais du résultat net ou détenu jusqu'à l'échéance.

## NOTE 9 : PLACEMENTS

(en millions de dollars)	Au	Au
	31 mars	31 décembre
	<b>2015</b>	2014
Placements		
Sociétés ouvertes	<b>1 055</b>	1 130
Sociétés fermées	<b>166</b>	161
Placements disponibles à la vente	<b>1 221</b>	1 291
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	<b>645</b>	607
<b>Total des placements</b>	<b>1 866</b>	1 898

## NOTE 10 : EMPRUNTS À COURT TERME

(en millions de dollars)	Au	Au
	31 mars	31 décembre
	<b>2015</b>	2014
Créances client vendues à l'acheteur à titre de sûreté	<b>1 302</b>	1 135
Emprunts à court terme contractés auprès de l'acheteur	<b>(1 035)</b>	(842)
<b>Surdimensionnement</b>	<b>267</b>	293

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2015, un financement additionnel de 208 millions de dollars (néant en 2014) nous a été octroyé dans le cadre du programme de titrisation des débiteurs et nous avons remboursé 15 millions de dollars (néant en 2014), ce qui a porté le total de notre financement aux termes du programme à 1 035 millions de dollars au 31 mars 2015 (842 millions de dollars au 31 décembre 2014).

En raison du programme de titrisation des débiteurs, nous avons engagé des charges d'intérêts de 4 millions de dollars au cours du trimestre clos le 31 mars 2015 (3 millions de dollars en 2014), que nous avons comptabilisées au titre des charges financières.

**NOTE 11 : DETTE À LONG TERME**

(en millions de dollars, sauf les taux d'intérêt)	Date d'échéance	Montant en principal	Taux d'intérêt	Au	Au
				31 mars 2015	31 décembre 2014
Facilité de crédit bancaire			Variable	1 110	-
Billets de premier rang <sup>1</sup>	2015	550 US	7,50 %	-	638
Billets de premier rang <sup>2</sup>	2015	280 US	6,75 %	-	325
Billets de premier rang	2016	1 000	5,80 %	1 000	1 000
Billets de premier rang	2017	500	3,00 %	500	500
Billets de premier rang	2017	250	Variable	250	250
Billets de premier rang	2018	1 400 US	6,80 %	1 773	1 624
Billets de premier rang	2019	400	2,80 %	400	400
Billets de premier rang	2019	500	5,38 %	500	500
Billets de premier rang	2020	900	4,70 %	900	900
Billets de premier rang	2021	1 450	5,34 %	1 450	1 450
Billets de premier rang	2022	600	4,00 %	600	600
Billets de premier rang	2023	500 US	3,00 %	633	580
Billets de premier rang	2023	850 US	4,10 %	1 077	986
Billets de premier rang	2024	600	4,00 %	600	600
Débetures <sup>2</sup>	2032	200 US	8,75 %	254	232
Billets de premier rang	2038	350 US	7,50 %	443	406
Billets de premier rang	2039	500	6,68 %	500	500
Billets de premier rang	2040	800	6,11 %	800	800
Billets de premier rang	2041	400	6,56 %	400	400
Billets de premier rang	2043	500 US	4,50 %	633	580
Billets de premier rang	2043	650 US	5,45 %	823	754
Billets de premier rang	2044	750 US	5,00 %	950	870
				15 596	14 895
Coûts de transaction différés et escomptes				(106)	(108)
Moins la partie courante				-	(963)
<b>Total de la dette à long terme</b>				<b>15 490</b>	<b>13 824</b>

<sup>1</sup> Correspond aux billets de premier rang émis à l'origine par Rogers Wireless Inc., qui constituent désormais des obligations non garanties de RCI, et pour lesquels RCP était un codébiteur non garanti.

<sup>2</sup> Correspond aux billets de premier rang et aux débetures émis à l'origine par Rogers Cable Inc., qui constituent désormais des obligations non garanties de RCI, et pour lesquels RCP est un garant ordinaire.

Les billets de premier rang et débetures susmentionnés ont pour seule garantie le cautionnement de RCP et ont égalité de rang avec l'ensemble des autres billets de premier rang et débetures, ainsi que les facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit de RCI. Nous nous servons des dérivés dans le but de couvrir les obligations relatives au principal et aux intérêts contre le risque de change lié à nos billets de premier rang et à nos débetures libellés en dollars américains (se reporter à la note 8).

**Facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit**

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2015, nous avons prélevé un montant net de 1,1 milliard de dollars au titre de notre facilité de crédit bancaire de 2,5 milliards de dollars, dont le solde impayé était de 1,1 milliard de dollars au 31 mars 2015 (néant au 31 décembre 2014).

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2015, nous avons conclu une nouvelle facilité de crédit à terme de 1,0 milliard de dollars. La facilité de crédit à terme de 1,0 milliard de dollars, échéant en avril 2017, n'est pas renouvelable et aucun remboursement du montant en principal n'est prévu avant l'échéance. Le taux d'intérêt appliqué aux sommes empruntées aux termes de la facilité de crédit à terme se situe dans la fourchette des taux de notre facilité de crédit bancaire de 2,5 milliards de dollars. Par la suite, en avril 2015, nous avons prélevé le montant total de la facilité de crédit à terme de 1,0 milliard de dollars et l'avons affecté au remboursement d'une tranche équivalente des emprunts à payer au titre de notre facilité de crédit bancaire renouvelable de 2,5 milliards de dollars au 31 mars 2015.

Au 31 mars 2015, des liquidités s'élevant à 2,4 milliards de dollars étaient disponibles dans le cadre de nos facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit de 3,6 milliards de dollars (2,6 milliards de dollars au 31 décembre 2014). Aux termes de ces facilités, une tranche d'environ 0,1 milliard de dollars (0,1 milliard de dollars au 31 décembre 2014) a été prélevée sous forme de lettres de crédit, lesquelles sont en cours, et une tranche de 1,1 milliard de dollars, sous forme d'emprunts. Chacune de ces facilités a pour unique garantie le cautionnement de RCP et a égalité de rang avec la totalité de nos billets de premier rang et débentures.

### Billets de premier rang

Les intérêts sur nos billets de premier rang sont payés comme suit :

- semestriellement sur la totalité de nos billets de premier rang et débentures à taux fixe;
- trimestriellement sur nos billets de premier rang à taux variable.

Nos billets de premier rang et débentures à taux fixe sont remboursables en tout temps, en totalité ou en partie, à notre gré, sous réserve du paiement des primes prévues dans les ententes correspondantes.

### Émission de billets de premier rang

Nous n'avons émis aucun billet de premier rang au cours du trimestre clos le 31 mars 2015.

Un sommaire des billets de premier rang que nous avons émis au cours du trimestre clos le 31 mars 2014 est présenté ci-après :

(en millions de dollars, sauf les taux d'intérêt et les taux d'escompte)

Date d'émission	Montant en principal	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Escompte à l'émission	Produit brut total <sup>1</sup> (en \$ CA)	Coûts de transaction et escomptes <sup>2</sup> (en \$ CA)
Le 10 mars 2014	250	2017	Variable	100,00 %	250	
Le 10 mars 2014	400	2019	2,80 %	99,972 %	400	
Le 10 mars 2014	600	2024	4,00 %	99,706 %	600	
Le 10 mars 2014	750 US	2044	5,00 %	99,231 %	832	
<b>Total</b>					<b>2 082</b>	<b>24</b>

<sup>1</sup> Produit brut avant les coûts de transaction et escomptes.

<sup>2</sup> Les coûts de transaction et escomptes sont inclus dans la valeur comptable de la dette à long terme à titre de coûts de transaction différés et escomptes, et sont comptabilisés dans le bénéfice net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### Remboursement des billets de premier rang et règlements des dérivés connexes

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2015, nous avons remboursé nos billets de premier rang d'un montant de 550 millions de dollars américains (702 millions de dollars) et de 280 millions de dollars américains (357 millions de dollars) venant à échéance en mars 2015. Au même moment, les dérivés liés à la dette connexes ont été réglés à l'échéance et un produit net de 154 millions de dollars a été obtenu (se reporter à la note 8), ce qui a donné lieu au remboursement d'un montant net de 905 millions de dollars, y compris le règlement des dérivés liés à la dette connexes.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2014, nous avons remboursé ou racheté nos billets de premier rang d'un montant de 750 millions de dollars américains (834 millions de dollars) et de 350 millions de dollars américains (387 millions de dollars) venant à échéance en mars 2014. Au même moment, les dérivés liés à la dette connexes ont été réglés à l'échéance et un produit net de 35 millions de dollars a été obtenu (se reporter à la note 8), ce qui a donné lieu au remboursement d'un montant net de 1 186 millions de dollars, y compris le règlement des dérivés liés à la dette connexes.

**NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES****Dividendes**

En janvier 2015, le conseil d'administration a autorisé une augmentation du dividende annualisé, le faisant passer de 1,83 \$ à 1,92 \$ par action de catégorie A avec droit de vote et action de catégorie B sans droit de vote. Le dividende sera payé sous forme de versements trimestriels de 0,48 \$ par action. Ce dividende trimestriel ne sera payable qu'après avoir été déclaré par le conseil d'administration et au moment choisi par lui et rien ne donne droit à un dividende avant qu'il ne soit déclaré.

Date de déclaration	Date de paiement	Dividende par action (en dollars)
Le 28 janvier 2015	Le 1 <sup>er</sup> avril 2015	0,48
Total		0,48
Le 12 février 2014	Le 4 avril 2014	0,4575
Le 22 avril 2014	Le 2 juillet 2014	0,4575
Le 14 août 2014	Le 1 <sup>er</sup> octobre 2014	0,4575
Le 23 octobre 2014	Le 2 janvier 2015	0,4575
Total		1,83

Les porteurs d'actions de catégorie A ont le droit de recevoir des dividendes au taux maximal de 0,05 \$ par action, mais seulement une fois que les dividendes au taux de 0,05 \$ par action ont été versés ou mis de côté pour les actions de catégorie B. Les actions de catégorie A avec droit de vote et les actions de catégorie B sans droit de vote donnent donc droit aux mêmes dividendes.

**NOTE 13 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS**

Le tableau qui suit présente un résumé de la charge (du recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions, dont le montant est inclus dans les charges relatives aux salaires et aux avantages du personnel :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2015	2014
Rémunération fondée sur des actions		
Options sur actions	(7)	(11)
Unités d'actions de négociation restreinte	6	6
Unités d'actions différées	(1)	(1)
Incidence des dérivés liés aux capitaux propres, déduction faite des intérêts reçus	14	11
	12	5

Au 31 mars 2015, nous avons inscrit un passif total comptabilisé à sa juste valeur de 114 millions de dollars (144 millions de dollars au 31 décembre 2014) au titre de la rémunération fondée sur des actions, y compris des options sur actions, des unités d'actions de négociation restreinte et des unités d'actions différées.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2015, un montant de 35 millions de dollars (38 millions de dollars en 2014) a été versé aux porteurs d'options sur actions, d'unités d'actions de négociation restreinte et d'unités d'actions différées à la date d'exercice, selon le mode de règlement en trésorerie.



**Options sur actions***Sommaire des options sur actions*

Le tableau qui suit présente un sommaire des régimes d'options sur actions, lesquelles comprennent les options liées à la performance :

	Trimestre clos le 31 mars 2015	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	5 759 786	38,71 \$
Attribution	1 124 670	44,97 \$
Exercice	(846 067)	36,24 \$
Renonciation	(20 203)	37,71 \$
En circulation à la clôture de la période	6 018 186	40,03 \$
Exercçables à la clôture de la période	3 047 200	35,38 \$

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2015, 496 200 options liées à la performance ont été attribuées à certains hauts dirigeants (727 760 en 2014).

**Unités d'actions de négociation restreinte***Sommaire des unités d'actions de négociation restreinte*

Le tableau qui suit présente un sommaire des unités d'actions de négociation restreinte en circulation, y compris les unités d'actions de négociation restreinte liées à la performance :

(nombre d'unités)	Trimestre clos le 31 mars 2015
En circulation à l'ouverture de la période	2 765 255
Attribution et réinvestissement des dividendes	543 780
Exercice	(643 403)
Renonciation	(62 280)
En circulation à la clôture de la période	2 603 352

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2015, 46 293 unités d'actions de négociation restreinte liées à la performance ont été attribuées à certains hauts dirigeants (222 800 en 2014).

**Régime d'unités d'actions différées***Sommaire des unités d'actions différées*

Le tableau qui suit présente un sommaire des unités d'actions différées en circulation, y compris les unités d'actions différées liées à la performance :

(nombre d'unités)	Trimestre clos le 31 mars 2015
En circulation à l'ouverture de la période	826 891
Attribution et réinvestissement des dividendes	1 173 194
Renonciation	(555)
En circulation à la clôture de la période	1 999 530

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2015, 400 485 unités d'actions différées liées à la performance ont été attribuées à certains hauts dirigeants (néant en 2014).

**NOTE 14 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES****Transactions avec les principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs et nos plus hauts dirigeants qui sont les principaux responsables de la planification, de la direction et du contrôle de nos activités commerciales.

Nous avons conclu des transactions avec des sociétés dont les associés ou les hauts dirigeants siègent au conseil d'administration de RCI, notamment :

- le président du conseil et chef de la direction d'une société qui reçoit des commissions versées sur les primes d'assurance;
- le président du conseil non membre de la direction d'un cabinet d'avocats qui offre une portion de nos services juridiques;
- le président d'une entreprise qui offre des services d'impression.

Ces transactions sont inscrites au montant convenu par les parties liées et sont examinées par le comité d'audit de notre conseil d'administration. Les soldes à payer à ces parties liées sont non garantis, ne portent pas intérêt et doivent être réglés en trésorerie à moins de un mois suivant la date de la transaction. Le tableau qui suit présente un sommaire des activités entre parties liées relativement aux transactions susmentionnées :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2015	2014
Paiement au titre de services d'impression et de services juridiques et commissions versées sur les primes d'assurance	10	10

### Actionnaire détenant le contrôle

Nous avons également conclu certaines transactions avec notre actionnaire détenant le contrôle ultime et avec des sociétés contrôlées par celui-ci. Ces transactions sont assujetties à des ententes formelles approuvées par le comité d'audit de notre conseil d'administration. Les montants totaux reçus de ces parties liées ou versés à celles-ci au cours des trimestres clos les 31 mars 2015 et 2014 ont été inférieurs à 1 million de dollars.

### NOTE 15 : PASSIFS ÉVENTUELS

#### Passifs éventuels

Au 31 mars 2015, nos passifs éventuels avaient trait aux litiges suivants.

##### *Frais d'accès au système - Saskatchewan*

En 2004, un recours collectif a été intenté contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan. Le recours collectif avait trait aux frais d'accès au système facturés par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement de tous les frais d'accès au système déboursés.

En 2007, la Cour de la Saskatchewan a accueilli la proposition des demandeurs afin que la poursuite soit autorisée à titre de recours collectif avec option d'adhésion à l'échelle nationale dans le cadre duquel les clients concernés hors de la Saskatchewan doivent prendre des mesures précises pour prendre part aux procédures. En 2008, la requête de la Société visant une suspension de la poursuite en vertu de la clause d'arbitrage incluse dans les contrats de service sans fil a été acceptée. La Cour de la Saskatchewan a déclaré que son ordonnance visant l'autorisation de la poursuite exclurait du recours collectif les clients liés par une clause d'arbitrage.

En août 2009, les avocats des demandeurs ont entrepris une deuxième poursuite en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan au motif des mêmes allégations que dans la poursuite initiale. Si la demande est acceptée, cette deuxième poursuite serait une poursuite d'« option de refus ». En 2009, la Cour a ordonné la suspension conditionnelle de la deuxième poursuite parce que celle-ci constituait un abus de procédure.

En avril 2013, les demandeurs ont déposé une demande d'ordonnance pour que la deuxième poursuite visant les frais d'accès au système soit autorisée à aller de l'avant. En août 2013, la Cour a rejeté la demande de prolongation et la deuxième poursuite demeure assujettie à une suspension conditionnelle. En décembre 2013, les demandeurs ont déposé une demande leur permettant de modifier la demande introductive d'instance pour présenter de nouveau les réclamations faisant l'objet de la poursuite dont la Cour, dans le cadre de sa décision de 2007 portant sur l'autorisation, n'avait pas autorisé la poursuite. En mars 2014, la Cour a rejeté la demande.

Au moment où le recours collectif intenté en Saskatchewan a été engagé en 2014, des réclamations correspondantes ont été déposées auprès de plusieurs administrations au Canada bien qu'aucune mesure concrète n'ait été prise par les demandeurs. En 2014, la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse a refusé de suspendre ou de rejeter la réclamation correspondante intentée par les demandeurs en Nouvelle-Écosse pour cause d'abus de procédure. Rogers a déposé son avis d'appel relativement à cette décision. La Cour du Banc de la Reine du Manitoba a suspendu inconditionnellement la réclamation correspondante intentée au Manitoba pour cause d'abus de procédure. En 2015, un appel déposé relativement à cette décision a été rejeté par la Cour d'appel du Manitoba. La Cour d'appel de la Colombie-Britannique a rendu une décision similaire. En 2015, la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta a refusé de rejeter la réclamation correspondante intentée en Alberta. Nous avons déposé un avis d'appel. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

*Frais d'accès au système - Colombie-Britannique*

En décembre 2011, un recours collectif a été intenté en Colombie-Britannique contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada relativement aux frais d'accès au système facturés par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. Le recours collectif a trait, entre autres, à des allégations de fausses représentations contraires à la *Business Practices and Consumer Protection Act* de la Colombie-Britannique. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et la restitution. Une audience portant sur l'autorisation s'est tenue en avril 2014 et, en juin 2014, la Cour a rejeté cette demande. Un appel déposé par les demandeurs a été entendu en novembre 2014. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

*Frais liés au service d'urgence 911*

En juin 2008, un recours collectif a été intenté en Saskatchewan contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada. La poursuite concerne des allégations, notamment, de rupture de contrat, de fausse déclaration et de publicité mensongère relativement aux frais du service 911 facturés par la Société et d'autres fournisseurs de services de communication sans fil au Canada. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et la restitution. Les demandeurs tentent d'obtenir une ordonnance attestant que la poursuite constitue un recours collectif en Saskatchewan. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

*Appareils cellulaires*

En juillet 2013, un recours collectif a été intenté en Colombie-Britannique contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada et des fabricants d'appareils sans fil. Le recours collectif a trait aux effets néfastes allégués sur la santé subis par des utilisateurs d'appareils cellulaires de longue date. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement d'un montant égal aux produits réalisés par les défendeurs pouvant raisonnablement être attribués à la vente de téléphones cellulaires au Canada. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

*Autres actions en justice*

Il existe certaines autres actions en justice, actuelles ou éventuelles, contre nous. Celles-ci ne devraient pas avoir une incidence défavorable considérable sur nos résultats financiers.

*Issue des procédures*

L'issue de l'ensemble des poursuites et réclamations intentées contre la Société, y compris celle des cas précités, dépend de leur règlement futur, notamment des incertitudes inhérentes aux litiges. Il nous est impossible de prédire le résultat ni l'ampleur des réclamations en raison de divers facteurs et incertitudes liés aux procédures judiciaires. À la lumière de l'information dont nous disposons actuellement, nous sommes d'avis qu'il n'est pas probable que le règlement final de ces poursuites et réclamations, prises séparément ou dans leur ensemble, ait une incidence défavorable importante sur nos états consolidés du résultat net ou nos états consolidés de la situation financière. Si l'éventualité de notre responsabilité devient envisageable, nous comptabilisons une provision dans la période au cours de laquelle le changement d'éventualité survient et une telle provision pourrait être significative en regard de nos états consolidés du résultat net ou de nos états consolidés de la situation financière.

**NOTE 16 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE****Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel**

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2015	2014
La variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel se présente comme suit :		
Débiteurs	150	199
Stocks	(129)	(23)
Autres actifs courants	(124)	(77)
Créditeurs et charges à payer	(299)	(461)
Produits constatés d'avance	52	53
<b>Total</b>	<b>(350)</b>	<b>(309)</b>